



IAE NANTES
ÉCONOMIE & MANAGEMENT

TYPE DE FORMATION

Licence professionnelle, diplôme d'État bac+3

Formation en alternance :
contrat d'apprentissage ou de
professionnalisation

DURÉE DE LA FORMATION

1 an

EFFECTIF ATTENDU

80 étudiants (Nantes, CFA CFPB)
20 étudiants (Nantes, CFA CM-CIC)
20 étudiants (La Roche-sur-Yon)

PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse aux titulaires
d'un bac+2 :
Licence, DUT, BTS, etc.

La Licence professionnelle est
également accessible dans le cadre
d'une procédure de Validation des
Acquis de l'Expérience (VAE).

Formation conçue par l'Université de
Nantes et le CFPB, dispensée par IAE
Nantes, le CFA Banques de Nantes,
le CFA du Crédit Mutuel Alliance
Fédérale, l'IUT de La Roche-sur-Yon et
la CCI Vendée.



LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE BANQUE FINANCE

CONSEILLER GESTIONNAIRE DE CLIENTÈLE SUR LE MARCHÉ DES PARTICULIERS

DÉPARTEMENT BANQUE FINANCE ÉCONOMIE

NANTES / LA ROCHE-SUR-YON



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences nécessaires des conseillers gestionnaires de clientèle "particuliers" pour garantir technicité, polyvalence et capacité à évoluer.



COMPÉTENCES VISÉES

La **technicité** résulte de la proximité du département Banque finance économie de l'IAE et du Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) avec les entreprises bancaires et financières et de la définition conjointe des enseignements en prise avec les exigences et les réalités des établissements financiers. La technicité découle également de l'animation conjointe des enseignements par l'Institut et le CFPB et de la présence régulière en entreprise.

La **polyvalence** résulte de la place accordée aux matières à dominante financière et juridique, de l'ouverture vers les techniques de communication-négociation et des enseignements garantissant une bonne culture générale économique.

La **capacité à évoluer** découle du fait que le contrat en alternance, véritable contrat de travail, constitue une clé d'entrée de première importance pour un recrutement ultérieur dans l'établissement financier partenaire.



DÉBOUCHÉS

Le **conseiller gestionnaire de clientèle "particuliers"** a pour rôle de contribuer efficacement à la rentabilité de l'agence en développant un portefeuille de clientèle. Il connaît les produits bancaires, sait entrer en contact avec la clientèle, propose des prestations en relation avec les attentes des clients, entretient la confiance, négocie les conditions, mesure les performances et sait travailler en équipe.

La Licence professionnelle n'a pas pour vocation de permettre la poursuite d'études.



PARTENARIATS

Cette Licence professionnelle a été créée sur l'initiative de l'Université de Nantes, du CFPB, du CFA Banques Finance et des banques de la région des Pays de la Loire, conduisant à un véritable **partenariat entre l'Université de Nantes et la profession bancaire**. Elle est désormais ouverte au CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale dans le cadre d'un véritable partenariat. Les établissements bancaires partenaires proposent chaque année aux futurs "étudiants apprentis" des contrats de travail leur permettant d'intégrer la formation.

La formation se développe sur le site du Pôle universitaire yonnais en étroites relations avec l'IUT de La Roche-sur-Yon et la CCI Vendée.

Le CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale accueille un groupe spécifique à la rentrée 2019 qui suivra la mise en pratique au sein d'agences du CIC ou des caisses de Crédit Mutuel.



ORGANISATION

La formation, sur une durée d'un an, est bâtie sur des séquences de deux semaines d'enseignement alternant avec des périodes de deux semaines consécutives en entreprise. Pour le groupe nantais, les enseignements sont dispensés à l'IAE Nantes et au CFPB ou au centre de formation du CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale à Maubreuil pour le groupe CM-CIC. Pour le groupe vendéen, les enseignements sont dispensés à l'IUT de La Roche-sur-Yon et à la CCI Vendée.

Le programme prévoit 20 semaines d'enseignement (y compris les travaux d'étude et de recherche), les autres semaines étant consacrées à l'activité en entreprise.



UNIVERSITÉ DE NANTES

 **ENSEIGNEMENTS**

LICENCE PROFESSIONNELLE (60 ECTS)	581h
La banque et le système bancaire La firme bancaire Système monétaire et financier micro Environnement international Socio-éco des ménages	42h
Environnement bancaire et risques Économie générale et poids de l'économie numérique Système monétaire et financier macro : politique monétaire et financière Marchés de capitaux Gestion financière et gestion des risques	49h
Environnement juridique et fiscal Droit civil et commercial Droit bancaire Fiscalité	63h
Culture générale et outils Mathématiques financières Informatique dont C2i Anglais bancaire Marketing stratégique	63h

Méthodologie Méthodologie du mémoire et mise en situation	35h
Pratique de l'environnement bancaire Déclencher les prises de conscience Qualifier les projets du client Statuer sur l'opportunité de l'entrée en relation Identifier les solutions Traiter les besoins de financement Remporter l'adhésion du client et assurer le suivi Actionner les leviers de développement Développer la satisfaction client Contribuer à l'accroissement du PNB	224h
Projet tuteuré et mission en entreprise Projet tuteuré Rapport d'activité	105h

 **MODALITÉS D'ACCÈS :
CANDIDATURE**

Etape 1 : L'étudiant fait acte de candidature en remplissant un dossier téléchargeable à partir de janvier sur le site web : www.univ-nantes.fr/iae/formations (se référer à la formation demandée), à renvoyer rempli au secrétariat. Date limite de dépôt du dossier : 29 mars 2019 (1^{re} session).

Etape 2 : Les étudiants doivent débiter leur recherche d'entreprise en parallèle. Celle-ci est facilitée par la relation étroite entretenue avec de nombreux établissements bancaires partenaires qui proposent chaque année des contrats aux futurs "étudiants apprentis".

Les étudiants admissibles seront conviés à une journée de job dating organisée par le CFPB et l'Université de Nantes début avril.

Etape 3 : La décision définitive de la banque d'accueil doit parvenir au candidat, aux partenaires et à l'IAE Nantes au plus tard fin juin.

N.B. : la signature d'un contrat de travail (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) conditionne l'intégration du candidat dans la filière.

Formation continue

Ce diplôme est accessible avec un statut Formation continue pour les salariés ou demandeurs d'emploi ayant déjà une expérience professionnelle. L'accès peut se faire soit avec le titre requis pour la formation, soit après validation des acquis professionnels.

Contact service Formation continue :

Céline Brochu - celine.brochu@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 76 64 18 17

Consultez les modalités et tarifs spécifiques sur notre site web : www.univ-nantes.fr/iae/fc.

 **FRAIS D'INSCRIPTION**

Formation en alternance

Les étudiants inscrits dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation ne sont pas redevables des droits universitaires, ni des frais de sécurité sociale.

 **CONTACTS**

Responsable pédagogique :

Max Bédouelle - max.bedouelle@univ-nantes.fr

Assistante de formation :

Jannic Bregeon - contact-lpccp@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 40 14 17 43

Contact apprentissage :

CFA Banques - Tél. +33 (0)2 40 48 79 00

www.univ-nantes.fr/iae/formations